

Small Business Act européen

2008/2237(INI) - 25/09/2008

Le Conseil a procédé à un **échange de vues** sur la communication intitulé: « Priorité aux petites et moyennes entreprises (PME) d'abord - Un Small Business Act pour l'Europe ».

L'échange de vues a permis de dégager des orientations politiques pour guider l'examen dans les enceintes préparatoires du Conseil d'un projet de conclusions, en vue de leur adoption lors du prochain Conseil compétitivité des 1er et 2 décembre 2008.

Les délégations se sont notamment exprimées dans le sens d'identifier les mesures prioritaires prévues dans le « Small Business Act » (SBA) qui pourraient avoir rapidement un impact sur la croissance dans un contexte de ralentissement économique.

Un large consensus est apparu sur les effets bénéfiques qu'une mise en œuvre des mesures contenues dans le paquet pourrait rapporter aux PME, et notamment, en facilitant l'accès des PME au financement, en agissant sur la réduction et simplification de charges administratives et en favorisant l'accès au marché des entreprises.

La proposition de création d'un SBA pour l'Europe, présentée par la Commission en juin dernier, avait fait l'objet d'une première discussion lors de la réunion informelle des ministres à Versailles (France) les 17 et 18 juillet 2008.